

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-0019394

179203

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10063

Société :

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : QUAJAD

720

Date de naissance : 1956

Adresse : Rue 77 N° 6 Demb ATTIAOUNE Hay

Hasnani

Casablanca

Tél. : 0674116318

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : BOUTOURA Fouad

Age :

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Diabète

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22/09/23			602,70	602,70 Endocrinologue Hôpital Al Hassan

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES PHARMACIE CHIA HÔPITAL AL HASSAN	22/09/23	602,70

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX

DENTAL TREATMENT

H

D B G

O.D.F

PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE	
H	25533412 21433552
D	00000000 00000000
B	00000000 00000000
G	35533411 11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

CCEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DATE DU DEVIS	
DATE DE L'EXECUTION	

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



MINISTÈRE DE LA SANTÉ
DELEGATION D'ARRONDISSEMENT
HAY HASSANI
CHP HAY HASSANI

Ordonnance

Casablanca, ... 22/05/2003

P = 78 kg

Amé BANNA Fatima

413,00



Vipdomet 12.5/1000

m br
Oasis

REVEAL SARL
PHARMACIE CHIFA
M.TAHRI HASSANI
10 Ave. Afghanistan
Hay Hassani - Casablanca
Tel. 05 22 90 56

Frans.

Frans.

Oasis

92,10

97,60

IBP 40658



Amel 30

Frans. il malin

Centre Diagnostic

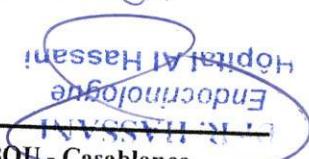
RDV le: 28/05/2003



Frans. war

602,70

Ang, Bd.BOUCHAIB REDDAD et Bd.OUED SEBBOU - Casablanca
Tél.: 05 22 90 76 56. Fax : 05 22 89 05 54



ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE LA SANTE
DELEGATION D'ARRONDISSEMENT HAY HASSANI
HOPITAL AL HASSANI

Reçu de M.

somme de

NATURE DE LA RECETTE	Ex.	SOMME
CS		600000
Total		600000

Quittance

Nº 518039

Cachet du
Service

Le,

Signature du
Régisseur

- Indigestion, diarrées d'estomac
- Vomissements et/ou diarrhée
- Goût métallique

Très rare :

- Baisse du taux de vitamine B12 ou anémie ; les symptômes incluent la fatigue, la léthargie, la sensation de faiblesse et l'essoufflement.
- Troubles hépatiques (hépatite ou anomalies du bilan de la fonction hépatique)
- Erythème (rougeur sur la peau).

Fréquence indéterminée :

- Troubles hépatiques tels que nausées ou vomissements, maux d'estomac, fatigue inhabituelle ou inexplicable, perte d'appétit, coloration sombre des urines ou coloration jaune de la peau ou du blanc des yeux.

Déclarations des effets secondaires :

Si vous remarquez des effets secondaires, demandez à votre médecin ou à votre pharmacien. Ceci s'applique également aux effets indésirables non mentionnés dans cette notice.

Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le centre anti poison et de pharmacovigilance au Maroc.

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5 - Comment conserver Vipdomet ?

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants

A conserver à une température ne dépassant pas 30°C.

Conserver dans l'emballage d'origine

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée si
fait référence au dernier jour du mois.

N'utilisez pas ce médicament si vous remarquez des signes de détérioration.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ou avec les ordures,
d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribuent à la protection de l'environnement.

6 - Informations supplémentaires.

Ce que contient Vipdomet

Les principes actifs sont le benzoate d'alogliptine et le chlorhydrate de metformine. Chaque comprimé pelliculé de Vipdomet 12,5 mg/500 mg contient 12,5 mg d'alogliptine et 500 mg de chlorhydrate de metformine.

Chaque comprimé pelliculé Vipdomet 12,5 mg/1000 mg contient 12,5 mg de benzoate d'alogliptine équivalent à 12,5 mg d'alogliptine et 1000 mg de chlorhydrate de metformine.

Les autres composants sont : mannitol, cellulose microcristalline, povidone, crospovidone, stéarate de magnésium, hypromellose, talc, dioxyde de titane et oxyde de fer jaune.

Qu'est-ce que Vipdomet et contenu de l'emballage extérieur

OT NO. : 357082
DATE EXP: 05.2026
PPV : 413DH00

- médicaments pour traiter la dépression (fluoxétine, Inhibiteurs de la MAO) ;
 - médicaments diminuant les taux élevés de cholestérol (fibrates) ;
 - médicaments diminuant la tension artérielle (inhibiteurs de l'enzyme de conversion) ;
 - médicaments pour traiter la goutte (Allopurinol, probénécide, sulfinpyrazone) ;
 - médicaments anticancéreux (cyclophosphamide, ifosfamide, trofosfamide) ;
 - médicaments utilisés pour la perte de poids (fenfluramine) ;
 - médicament utilisé pour améliorer la circulation, en cas d'administration intraveineuse de fortes doses (pentoxifylline) ;
 - médicaments pour traiter les allergies nasales telles que le rhume des foins (tritoqualine) ;
 - médicaments de type sympatholytiques pour traiter l'hypertension artérielle, l'insuffisance cardiaque, les troubles prostatiques

L'effet d'AMAREL, comprimé (diminution du taux de sucre dans le sang) peut être diminué par les médicaments suivants. Ceci peut entraîner un risque d'hyperglycémie (augmentation du taux de sucre dans le sang) :

- médicaments contenant des hormones sexuelles féminines (oestrogènes, progestatifs) ;
 - médicaments favorisant la production d'urine (diurétiques thiazidiques) ;
 - médicaments utilisés pour stimuler la glande thyroïde (telle que la lévothyroxine) ;
 - médicaments pour traiter les allergies et l'inflammation (glucocorticoïdes) ;
 - médicaments pour traiter les troubles psychiques sévères (chlorpromazine et autres dérivés de la phénothiazine) ;
 - médicaments utilisés pour augmenter le rythme cardiaque, pour le traitement de l'asthme, de la congestion nasale, de la toux, du rhume, médicaments utilisés pour la perte de poids, ou utilisés en urgence en cas de mise en jeu du pronostic vital (adrénaline et sympathomimétiques) ;

L'effet de diminution du taux de sucre dans le sang peut être diminué ou augmenté par les médicaments suivants.

- médicaments pour traiter les ulcères de l'estomac (appelés anti-H₂) ;
 - médicaments pour traiter l'hypertension artérielle ou l'insuffisance cardiaque tels que les bêta-bloquants, la clonidine, la guanéthidine, la réserpine. Une attention particulière est nécessaire lorsque vous prenez ces médicaments car ils peuvent aussi masquer les signes d'hypoglycémie.

AMAREL, comprimé peut augmenter ou diminuer les effets des médicaments suivants :

- médicaments empêchant la coagulation du sang (antivitamine K de type dérivés coumariniques telle que la warfarine).

Aliments et boisson

La prise d'alcool peut augmenter ou diminuer le taux de sucre dans le sang, réduisant l'action d'AMAREL, comprimé de manière imprévisible.

Grossesse et Allaitemen

Grossesse